



REPUBLIQUE ISLAMIQUE
DE MAURITANIE



UNION EUROPEENNE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



Banque
européenne
d'investissement



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un consultant en vue du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés (PCFJ) sur les deux (2) rives du fleuve Sénégal

Date de l'avis : 14/03/2022
Secteur : Transport
Référence des Accords de prêt : 2100150036646 / 210015003645
N° du Projet : P-Z1-D00-037 / P-Z1-D00-020

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 28 novembre 2017 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et les quotidiens « l'Horizon » et « Le Soleil ».
2. Les Gouvernements de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal ont reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) des prêts, et ont obtenu une subvention de l'Union Européenne (UE) en vue du financement du projet de construction du Pont de Rosso. Les deux gouvernements ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et subventions pour financer le contrat de services relatif à la surveillance des travaux de construction des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés (PCFJ) sur les deux rives du Fleuve Sénégal.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - l'analyse et l'approbation du dossier d'exécution;
 - la vérification et la réception des travaux ;
 - la rédaction des rapports périodiques ;
 - l'assistance à l'Unité de Gestion du Projet dans l'exécution du projet et à la réception des travaux.

Les prestations se dérouleront sur une période d'environ vingt (20) mois.

4. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- qualification générale dans le domaine de la surveillance des travaux de construction d'infrastructures comparables ;
- expérience pour des missions de supervision similaires (travaux de construction des postes de contrôles frontaliers juxtaposés, des aéroports, des ports) ;
- organisation technique, managériale et logistique ;
- toute autre information jugée pertinente.

Les expériences devront être justifiées par des attestations de services faits signées par les maîtres d'ouvrage Client.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un bureau d'études ou une firme n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure sur la liste restreinte.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **La Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Africaine de Développement** », approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables :
 - ✓ Du lundi au jeudi de 9 H 00 à 17 H 00 ;
 - ✓ Le vendredi de 09 H 00 à 12 H 00.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française.

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le mardi **19 Avril 2022** à 10 h 30 mn heure locale et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la Sélection d'un Consultant en vie du contrôle et de la surveillance des travaux de construction des Postes de Contrôle Frontaliers Juxtaposés sur les deux (2) rives du fleuve Sénégal** ».

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO

Adresse : Base vie MET, au Sud de l'ISET, à Rosso Mauritanie.

Att. Monsieur Amadou Samba SOW, Coordinateur du Projet

Téléphone : 00 222 37 59 13 81 / 00 221 77 333 24 39

Email : ugp_pontrosso@yahoo.com ou ugp.pcpr@gmail.com

Le Coordonnateur de l'UGP
Amadou Samba SOW